



COMMUNE de BUSSANG

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Tous budgets

1. Réglementaire

Le Maire rappelle que l'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Budget Primitif et au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet <http://bussang.fr/>.

Elle présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2020 du budget principal de la commune et de ses budgets annexes (assainissement, eau, exploitation forestière, lotissement des Corrodés, lotissement Derrière chez Blau, lotissement du Pré du Porc et fossoyage).

2. Cadre général du compte administratif

Les comptes administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes retracent l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune pour l'exercice écoulé soit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Ils respectent obligatoirement les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, présente un bilan de l'année écoulée.

Les comptes administratifs 2020 ont été approuvés le 18 Février 2021 par le Conseil Municipal. Ils sont en concordance avec les comptes de gestion établis par le Trésorier.

Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

3. Compte administratif 2020 du budget principal de la commune

3.1 Éléments de contexte et priorités du budget

Le budget primitif 2020 de la commune de Bussang a été voté par le Conseil Municipal le 25 juin 2020

Il se caractérise cette année encore par :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement encore plus marquée cette année du fait même du contexte financier peu favorable, tout en essayant de maintenir le niveau et la qualité des services rendus au public avec,
 - une masse salariale stable avec deux titularisations, et la conclusion cette année encore de 2 CDD, dont temps de travail inférieur à 35 heures conclus temporairement pour accroissement d'activité.
 - une limitation de l'évolution des dépenses de gestion des services
 - une baisse des subventions aux associations qui n'ont cette année peu ou pas fonctionnées.
 - Des recettes de gestion des services marquées par :
 - un contexte sanitaire très particulier ayant engendré une perte de recettes plus que notable
 - une stabilité des taux de fiscalité communale, lesquels sont restés inchangés par rapport à 2018
 - La poursuite d'un programme d'investissement d'un très bon niveau permettant le lancement de nouveaux projets, utiles et nécessaires pour la Collectivité et qui ont pour vocation de préparer l'avenir.
- Le budget se structure autour des sections de fonctionnement et d'investissement.

3.2 La section de fonctionnement

3.2.1 Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble de dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- Les recettes de fonctionnement correspondent aux services rendus à la population (cantine, garderie, cimetière ...), impôts locaux, allocations compensatrices et dotations de l'Etat, à diverses subventions et participations (casino, excédent exploitation forestière), aux revenus des immeubles communaux (loyers)
- Les recettes de fonctionnement 2020 s'élèvent à **1.864.278,95 €**
- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les subventions versées aux associations, la participation à l'Office de Tourisme de Bussang, les intérêts des emprunts, les indemnités des élus, les différentes contributions (SDIS, SIVU,)
- Les salaires représentent **36,72 %** des dépenses de fonctionnement de la commune
- Les effectifs ont été globalement maintenu : **16 agents** dont 14 titulaires (12 à temps complet, 1 à 24 h et 1 à 17,50 h) et 2 non titulaires en CDD (1 à 25 h à l'école maternelle et 1 à 17,50 h à la garderie périscolaire) et comme chaque année 4 « job d'été ».
- Les dépenses de fonctionnement 2020 s'élèvent à **1.508.158,23 €**
- Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue **l'autofinancement**, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

3.2.2 Les dépenses de la section de fonctionnement

Suite à une réelle volonté de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement non récurrentes, il est constaté une très légère augmentation de ces dernières : + 5,19 % soit + 74.479,84 € par rapport au montant réalisé en 2019.

En globalité, elles passent de 1.433.678,39 € à 1.508.158,23 €

En 2020, les dépenses d'ordre concernent les amortissements et les écritures comptables liées à la régularisation de ventes de terrains communaux ainsi que la cession de la mini-pelle avec son BRH pour 66.562,30 €.

	Réalisé 2020	Rappel réalisé 2019	Evolution CA 2020/CA 2019	Structure CA 2020
➤ Charges à caractère général (Chap.011)	563.074,67	546.877,66	2,96 %	37,15 %
<i>Achat de matières et fournitures</i>	189.860,28	220.898,20		
<i>Services, prestations extérieures, location</i>	13.365,67	24.324,42		
<i>Entretien, réparation et maintenance</i>	289.880,00	174.768,41		
<i>Assurances</i>	14.626,65	14.173,76		
<i>Honoraires</i>	25.746,00	14.038,00		
<i>Autres frais généraux dont txes foncières</i>	29.597,07	98.674,87		
➤ Charges de personnel (Chap.012)	553.742,02	540.767,46	2,40 %	36,72 %
<i>Personnel et cotisations</i>	525.279,96	517.397,46		
<i>Médecine, CNAS, assurance statutaire du personnel</i>	28.462,06	23.370,00		
➤ Atténuation de produits (Chap.014)	70.866,00	73.209,00	-3,20 %	4,70 %
<i>Reversement FNGIR</i>	70.866,00	70.866,00		
<i>Reversement fd péréquation et txe de séjour addit.</i>		2.343,00		
➤ Charges de gestion courante (Chap.65)	214.891,58	197.881,17	8,60 %	14,25 %
<i>Elus et cotisations</i>	53.574,40	53.087,90		
<i>Contribution SDIS</i>	51.132,54	50.970,26		
<i>Contribution Syndicats (SBIS,SIVU,)</i>	25.321,73	24.256,66		
<i>Créances (non valeurs et éteintes)</i>	1.307,68			
<i>Contribution CCAS, bibliothèque, associations, autres</i>	18.555,23	31.566,35		
<i>Contribution Office de Tourisme de Bussang</i>	65.000,00	38.000,00		
➤ Charges financières (Chap.66)	38.417,36	41.115,53	-6,56 %	2,55 %
➤ Charges exceptionnelles (Chap.67)	604,30	967,60	-37,54 %	0,04 %
Sous Total dépenses de gestion	1.441.595,93	1.400.818,42	2,91 %	95,59 %
➤ Opérations d'ordre (Chap.042)	66.562,30	32.859,97	102,56 %	4,41 %
➤ Virement section d'investissement (Chap.023)				
TOTAL Dépenses de fonctionnement	1.508.158,23	1.433.678,39	5,20 %	100 %

3.2.3 Les recettes de la section de fonctionnement

Les quatre principaux types de recettes de la commune en 2020 sont :

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (62.919,01 euros) ;
- Les impôts locaux et taxes (1.033.915,16 euros) dont prélèvement sur les jeux de casino en forte baisse (231.238,26) ;
- Les dotations versées par l'Etat en très légère hausse (471.078,76 euros), dont notamment la DGF (328.124,00 euros) ;
- le reversement de l'excédent du budget annexe exploitation forestière (seulement 64.000,00 euros contre 74.822,14 euros en 2019 et 219.005,00 euros en 2018) dû notamment à une très forte baisse des ventes de coupes de bois depuis ces deux dernières années.

	Réalisé 2020	Rappel réalisé 2019	Evolution CA 2020/CA 2019	Structure CA 2020
➤ Atténuation de charges (Chap.013)	16.060,00	1.304,98	1130,67 %	0,86 %
<i>Remboursement IJ frais de personnel et RRR</i>	16.060,00	1.304,98		
➤ Produits des services (Chap.70)	62.919,01	53.194,26	18,28 %	3,37 %
<i>Concessions et redevances</i>	40.025,84	29.203,51		
<i>Mise à disposition pers. et rembt redevables</i>	22.893,17	23.990,75		
➤ Impôts et taxes (Chap.73)	1.033.915,26	1.115.435,96	-7,31 %	55,46 %
<i>Impôts, CVAE, IFRE, péréquation</i>	744.722,00	735.374,00		
<i>Taxe de séjour</i>	0,00	0,00		
<i>Prélèvement jeux de casino</i>	231.238,26	321.360,38		
<i>Taxe additionnelle droits de mutation</i>	57.955,00	58.701,58		

➤ Dotations et participations (Chap.74)	471.078,76	461.720,01	2,03 %	25,27 %
<i>DGF</i>	328.124,00	329.495,00		
<i>Dotations (solidarité, péréquation)</i>	70.203,00	68.490,00		
<i>Autres dotations et compensations</i>	72.751,76	63.735,01		
➤ Produits de gestion divers (Chap.75)	78.370,01	100.797,14	-22,25 %	4,20 %
<i>Revenus des immeubles</i>	14.368,70	25.793,87		
<i>Reversement excédent budget annexes et autres</i>	64.001,31	75.003,27		
➤ Produits financiers (Chap.76)	8,40	9,00	-6,67 %	0,00 %
➤ Produits exceptionnels (Chap.77)	96.059,59	72.388,37	32,70 %	5,15 %
Sous Total recettes de gestion	1.758.411,03	1.804.849,72	-2,57 %	94,32 %
➤ Opérations d'ordre (Chap.042)	25.710,60	19.985,99	28,64 %	1,38 %
➤ Excédent antérieur reporté (Chap.002)	80.157,32	0,00	++	4,30 %
TOTAL Recettes de fonctionnement	1.864.278,95	1.824.835,71	2,16 %	100,00 %

3.2.4 La fiscalité

Concernant les ménages, les taux des impôts locaux n'ont fait l'objet d'aucune augmentation au titre de 2020.

- Taxe d'habitation : 22,82 % ;
- Taxe sur le foncier bâti : 14,57 % ;
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 22,49 %
- Taxe d'habitation : 22,82 % (sur laquelle le Conseil Municipal n'a plus à se prononcer)

Le produit attendu de la fiscalité locale en 2020 était de 641.203 euros correspondant pour partie à 334.046 de fiscalité « locale » et à 307.157 au titre du produit prévisionnel de la taxe d'habitation à percevoir hors compensation, elle s'est finalement élevée à la somme de 647.918 euros.

3.2.5 Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat influent directement sur les recettes de fonctionnement des communes. Tout mouvement à la baisse peut affecter l'équilibre budgétaire des communes de plus en plus tendu pour lequel une réelle maîtrise des dépenses est devenu une nécessité. La DGF est la principale dotation versée par l'Etat à la commune.

Les montants de la Dotation Globale de Fonctionnement

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DGF	384.865,00	348.858,00	332.980,00	331.990,00	329.495,00	328.124,00

La Commune perçoit également la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et la dotation nationale de péréquation (DNP)

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DSR	41.238,00	42.881,00	45.785,00	47.660,00	47.502,00	47.618,00
DNP	20.715,00	18.643,00	16.779,00	18.892,00	20.988,00	22.585,00

3.3 La section d'investissement

3.3.1 Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

▪ **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

▪ **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouvel équipement, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

3.3.2 Les dépenses d'investissement

Les principaux projets inscrits au titre du budget de l'année 2020 ont été les suivants :

- Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux (solde 1^{ère} phase)
- Travaux d'éclairage public dans le cadre de la performance énergétique (poursuite du programme)
- Travaux d'enfouissement réseaux Centre village
- Travaux trottoirs et réseaux partiels Rue du Théâtre (solde partie haute)
- Site internet
- Travaux de restructuration du cimetière
- Travaux de restructuration Centre Communal
- Acquisitions / échanges de divers terrains
- versement d'une avance remboursable au Lotissement du Pré du Porc

	Réalisé 2020	Structure CA 2020
➤ Emprunts (chap.16)	110.143,62	27,76 %
➤ Taxe d'aménagement – Remboursement trop perçu	662,51	0,17 %
➤ Subvention équipement ANC	1.570,28	0,40 %
• Progr.425 – Trvx Eclairage performance	10.230,60	
• Progr.427 – Trvx mise aux normes bâtiments	30.554,74	
• Progr.440 – Acquisitions/échanges de terrains	172,00	
• Progr.444 – Trvx enfouissement réseaux Centre Village	99.015,28	
• Progr.446 – Trvx mise aux normes trottoirs RN66 (2 ^{ème} phase)	4.516,34	
• Progr.447 – Trvx trottoirs – Rue du Théâtre (partie haute)	54.913,20	
• Progr.450 – Acquisition terrain bâti suite préemption	1.495,98	
• Progr.451- Acquisitions immobilisations 2020	4.212,00	
• Progr.454- Acquisitions mini-pelle STM	42.384,00	
• Progr.456 – Acquisition panneau d'information CITEOS	11.256,00	
➤ Total opérations travaux et immobilisations (chap.21 et 23)	258.750,14	65,20 %
Sous Total dépenses	371.126,55	93,52 %
➤ Déficit antérieur reporté (Chap.001)		
➤ Plus ou moins value (Chap.040)	25.710,60	6,48 %
TOTAL dépenses d'investissement	396.837,15	100 %

Compte tenu du contexte actuel impactant la perception plus qu'incertaines de certaines recettes, certains de ces travaux ont été purement et simplement ajourné et d'autres seront poursuivis sur l'exercice 2020 dans le cadre des crédits de report.

Les dépenses réelles d'investissement 2020 représentent au final **371.126,55 euros**.

Les crédits inscrits au budget 2020 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2020 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, **72.508,52 euros** de travaux et acquisitions sont reportés de 2020 sur 2021.

Ces crédits permettront le redémarrage de travaux en début d'année 2021 sans attendre le vote du budget.

Le niveau des dépenses d'équipement qui était en constante progression ces dernières années, s'est trouvé amoindri cette année suite à des pertes de ressources financières.

3.3.3 Les recettes d'investissement

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'aurait pas été perçues en 2020 pourraient être reportées par le biais des restes à réaliser, à l'exercice suivant. Elles ont été tout simplement ajournées.

	Réalisé 2020	Structure CA 2020
➤ Réserves (Article 1068)	311.000,00	51.61 %
➤ FCTVA et TLE (Chap.10)	67.884,72	11,27 %
➤ Subventions (Etat, Région, Département, DETR) (Chap.13)	42.497,68	7,05 %
➤ Opération sous mandat	1.570,28	0,26 %
Sous Total Recette	422.952,68	70,19 %
➤ Excédent antérieur reporté (Chap.001)	113.049,06	18,76 %
➤ Amortissements et cessions (Chap.040)	66.562,30	11,05 %
TOTAL recettes d'investissement	602.564,04	100 %

Le montant des recettes d'investissements s'élevant à **602.564,04 euros**, cette section dégage donc au titre de l'exercice 2020 un **excédent de 205.726,68 euros**

4. Etat de la dette

Notre capacité d'autofinancement a permis cette année encore de financer pour une large partie les importants travaux d'investissement qui s'avèrent être ces dernières années plus que conséquent pour une commune de moins de 2.000 habitants.

Le remboursement du capital des emprunts en cours de la commune représente 110.143,62 € en 2020 contre 96.486,54 € en 2019, dû notamment par la souscription d'un nouvel emprunt en cours de 2019..

L'encours de la dette sur le budget principal au 31/12/2020 s'élève à 1.061.162,13 € soit 754,73 €/habitant – population au 01/01/2020 : 1.406 - (*Rappel : au 31/12/2019 : 1.149.719,61 € soit 805,12 €/habitant – population : 1.428*)

La structure de la dette ne représente aucun danger puisque 100 % des emprunts sont à taux fixe simple avec un indice en euros.

5. Les budgets annexes

Le budget communal comporte 7 budgets annexes

1. ASSAINISSEMENT

	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
Dépenses d'exploitation	177.504,53	166.569,36	170.363,64
Recettes d'exploitation dont 002	219.570,44	216.747,94	250.177,52
Excédent	42.065,91	50.178,58	79.813,88
Dépenses d'investissement	126.711,86	109.524,76	187.581,77
Recettes d'investissement dont 001	151.676,00	167.205,00	253.444,75
Excédent	24.964,14	57.680,24	65.862,98

Dans le cadre du programme de report concernant la continuité des nécessaires travaux de création d'un réseau d'assainissement au lieudit « Pré du Porc », et pour lesquels étude et maîtrise d'œuvre avaient été menées auprès du Cabinet DEMANGE et marché public passé avec l'entreprise MOLINARI, il a été exécuté en 2020 le solde de ces travaux, qui ont été réceptionnés dans leur intégralité en date du 19 Août 2020. De fait, mandaté au cours de cet exercice : **92.784,70 € HT**, soit un programme global de : **163.282,70 € HT** subventionné par le Département à hauteur de **34.200,00 €** dont reste à percevoir 23.940,00 €.

2. EAU

	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
Dépenses d'exploitation	144.994,44	119.915,49	125.370,53
Recettes d'exploitation dont 002	178.863,54	174.107,06	190.225,94
Excédent	33.869,10	54.191,57	64.855,41
Dépenses d'investissement dont 001	105.648,79	246.261,75	181.958,01
Recettes d'investissement	121.532,48	199.438,15	221.201,67
Déficit		-46.823,60	
Excédent	15.883,69		39.243,66

Dans le cadre du très ambitieux et nécessaire programme pluriannuel de réfection des captages lancé il y a déjà quelques années, **7.260,00 € HT** ont été dépensé en 2020 au titre des travaux de sectorisations nocturnes effectuées par l'entreprise EVI SAS.

De même, il a été procédé au changement complet du système de télérelève devenu obsolète.

De même, des reliquats de subventions de l'AERM et du Département restent à percevoir pour un montant global de **63.957,00 €**.

3. EXPLOITATION FORESTIERE

	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
Dépenses d'exploitation dont 002	147.857,29	200.209,67	283.914,66
Recettes d'exploitation	152.870,62	203.154,68	233.662,23
Déficit			-50.252,43
Excédent	5.013,33	2.945,01	
Dépenses d'investissement dont 001	35.972,69	49.244,77	13.318,09
Recettes d'investissement	17.965,01	24.518,02	37.836,11
Déficit	-18.007,68	-24.726,75	
Excédent			24.518,02

4. FOSSOYAGE

	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
Dépenses d'exploitation	2.143,79	2.190,89	2.117,06
Recettes d'exploitation dont 002	1.590,09	2.787,98	2.890,04
Déficit	-553,70		
Excédent		597,09	772,98

5. LOTISSEMENT DERRIERE CHEZ BLAU

	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
Dépenses d'exploitation	0,37	-	-
Recettes d'exploitation dont 002	1.238,59	1.238,59	1.238,59
Excédent	1.238,22	1.238,59	1.238,59
Dépenses d'investissement dont 001	86.701,83	86.701,83	86.701,83
Recettes d'investissement	-	-	-
Déficit	-86.701,83	-86.701,83	-86.701,83

6. LOTISSEMENT DES CORRODES

	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
Dépenses d'exploitation	-	-	-
Recettes d'exploitation dont 002	49.226,33	49.226,33	49.226,33
Excédent	49.226,33	49.226,33	49.226,33
Dépenses d'investissement dont 001	45.556,73	45.556,73	45.556,73
Recettes d'investissement	-	-	-
Déficit	-45.556,73	-45.556,73	-45.556,73

7. LOTISSEMENT DU PRE DU PORC

	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
Dépenses d'exploitation dont 002	199.743,04	7.768,80	3.268,80
Recettes d'exploitation	199.743,43	7.768,80	-
Excédent	0,39	-	-3.268,80
Dépenses d'investissement dont 001	207.511,84	7.768,80	-
Recettes d'investissement	7.768,80	-	-
Déficit	-199.743,04	-7.768,80	-

BUSSANG le 18 Février 2021

Le Maire,
Bachir AID